



LETTRE D'INFORMATION – Mardi 16 mai 2017

Séance du lundi 15 mai

## Agenda

## Lundi 22 mai 2017

-11h : Réunion de la section Histoire et Géographie (salle 4)

-15h : **Michel DIDIER**, Président de Coe-Rexecode : « *Quelle fiscalité de l'épargne et du capital pour retenir en France l'épargne des français et l'orienter vers les entreprises ?* »

-17h30 : conférence de **Masami KITA** dans le cadre de la Fondation Éthique et Économie (Grande salle des séances) : « *Japanese Ethics and Mahayana Buddhism. A Qualitative Approach* ».

## Lundi 29 mai 2017

-15h : **Anne LAUVERGEON**, Présidente d'ALP, présidente de la Commission Innovation 2030 : « *Comment encourager l'innovation en France pour créer des emplois et de la croissance ?* ».

-17h : Réunion du jury du Prix Edmond Freville – Pierre Messmer.

## Lundi 5 juin 2017

Pas de séance (lundi de Pentecôte)

## Lundi 12 juin 2017

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, Statistique et Finance (salle 3).

-15h : **Nicolas BAVEREZ**, essayiste et avocat : « *Quelles stratégies de défense et de sécurité face aux nouvelles menaces ?* ».

-17h : Réunion de la section Morale et Sociologie (salle 4).

-17h30 : conférence de **ZUO Xuejin**, directeur de l'Institut d'économie à l'Académie de Shanghai des Sciences sociales, dans le cadre de la Fondation Éthique et Économie (Grande salle des séances).

## Lundi 19 juin 2017

-15h : **Élisabeth GROS DHOMME**, Fondatrice et directrice de Paradigmes et Caetera : « *L'économie collaborative peut-elle contribuer en France à la croissance économique, à la réduction des dépenses publiques, et à la création d'emplois ?* ».

- Comité secret.

## Lundi 26 juin 2017

-15h : Élection d'un membre titulaire (fauteuil de Pierre Bauchet).

Communication de **Philippe AGHION**, professeur au Collège de France.

Après approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril, le président **Michel Pébereau** a donné la parole à **Pierre Delvolvé**, qui a présenté à l'Académie l'ouvrage de Cédric Glinel, *Histoire des institutions administratives X<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle* (Paris, Économica, 2017, 696 p.).

Le président a ensuite introduit l'orateur de ce jour, l'ancien ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie **Thierry Breton**, en retraçant les grandes lignes de sa carrière. Informaticien de formation, à la tête depuis 2008 de la société de services numériques Atos (première entreprise européenne en technologie de l'information), Thierry Breton avait accepté, à partir de son expérience, de traiter la question : « Comment faire de la révolution digitale un moteur de la croissance et de l'emploi en France ? » Il a toutefois exprimé, en préambule, quelque réserve vis-à-vis de l'expression « révolution digitale », qu'il estime doublement abusive : d'une part, parce que les technologies digitales cèdent désormais le pas à des technologies basées sur la physique quantique, d'autre part parce que les évolutions qu'elles ont impulsées jusqu'à présent ne sont d'après lui que les prémices d'un bouleversement plus radical de nos modes de vie et de travail.

Ces transformations prennent appui sur une économie des données, qui sera à l'avenir la source principale de création de richesses. Transposant la loi de Moore à la génération des données, l'intervenant a rappelé que le nombre d'informations produites par l'activité humaine, depuis ses origines, avait doublé tous les dix-huit mois, phénomène encore destiné à s'amplifier si on considère par exemple l'explosion du nombre d'objets connectés (25 milliards aujourd'hui, 80 d'ici 2025). La nouveauté, c'est que nous sommes désormais capables de stocker et d'exploiter ces données. Ce sont elles, par exemple, qui nourrissent l'apprentissage machine dans le cadre du développement de l'intelligence artificielle et permettent l'élaboration d'algorithmes à usage spécifique, notamment dans les activités manufacturières. L'une des conséquences de cette « industrie 4.0 », comme l'a souligné Th. Breton, est qu'elle favorise des mouvements de relocalisation, parce que la densité des données, associée à des impératifs de sécurité, implique de les traiter là où elles sont produites.

La surabondance des données se heurte cependant, en dépit de progrès considérables, aux limites des systèmes numériques actuels. Les informaticiens se tournent donc désormais vers la physique quantique, pour augmenter de manière exponentielle les capacités de stockage et de conservation des données en jouant sur ses deux principes que sont la superposition et l'intrication. Ces recherches, qui pourraient aboutir dans un délai d'une trentaine d'années à un ordinateur quantique, ouvrent des perspectives vertigineuses. Elles révolutionnent, d'ores et déjà, la programmation informatique, appelée à se conformer à une approche holistique et non plus séquentielle.

Ces mutations technologiques obligent à repenser le rapport au travail, qui se fera de plus en plus, a jugé Th. Breton, sous forme de projets, avec des contrats *ad hoc*, ce qui implique aussi, pour les entreprises, de repenser leur politique de confidentialité. Au-delà, a-t-il conclu, c'est tout un nouveau territoire, l'espace informationnel, qui doit être doté de règles, pour que les données profitent à tous : une tâche qu'il appartient notamment à l'Union européenne de relever.

À l'issue de sa communication, **Thierry Breton** a répondu aux questions que lui ont adressées **Xavier Darcos**, **François d'Orcival**, **Haïm Korsia**, **Jean-Claude Trichet**, **Jean Baechler**, **Denis Kessler**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Jean-François Mattei**, **Mireille Delmas-Marty**, **André Vacheron** et **Marianne Bastid-Bruguère**.

## Dans la presse et sur les ondes

- **Thierry de Montbrial** a répondu aux questions de Vera Gaufman pour Russia Today, à l'occasion d'un déplacement à Moscou le 14 avril. « Le premier des intérêts fondamentaux de la France, a-t-il déclaré, c'est de faire des réformes économiques dont la France a besoin, parce qu'on ne peut pas avoir une politique étrangère forte si on n'a pas une économie forte. » Thierry de Montbrial a également participé, en compagnie de Werner Patzelt, Chantal Mouffe et Barry Bennett, à un débat organisé par l'émission « Global Agenda » de la NHK World en partenariat avec l'Ifr « Populism: In the Heat of the Moment » (diffusion le 15 avril).

- **Jean-Claude Trichet** était dernièrement invité par divers médias pour commenter l'actualité française et européenne : le 2 mai sur le plateau de BFM Business dans l'émission « L'Heure H » d'Hedwige Chevillon et le 5 mai par Francine Lacqua pour Bloomberg TV, ainsi que par le quotidien japonais *Asahi Shimbun*. Interrogé sur l'avenir de la monnaie unique européenne, il a estimé que la question de la sortie de l'euro n'était pas souhaitée par une majorité de citoyens et d'États membres de la zone euro.

- **Chantal Delsol** tire les leçons des deux tours de l'élection présidentielle dans deux tribunes publiées par *Le Figaro*. Dans la première (« Cette présidentielle ne rend pas caduc le clivage droite-gauche », 25 avril), elle montre que la dualité droite/gauche, loin d'être abolie, s'est présentée dans le dernier scrutin sous son jour le plus originel : « La démocratie moderne (contrairement à celle des anciens Grecs) n'est rien d'autre qu'un éternel débat pour savoir jusqu'où doit aller le progrès, qui correspond à une émancipation, à une ouverture vers l'universel ; si l'on doit poser des limites et lesquelles. » Dès lors, « le débat entre les partisans du progrès et les partisans des limites demeure garant de la démocratie », alors que « le consensus est porteur de dictature, même larvée ». La seconde tribune prolonge cette réflexion, en s'inquiétant de ce que les débats publics qui ont accompagné cette élection ont révélé du fonctionnement de la démocratie en France (« La démocratie française immature », 11 mai) : « Si la démocratie est un jeu sérieux, elle ne peut fonctionner valablement que si l'on considère les autres partis comme des concurrents aussi respectables que nous, nantis de programmes aussi viables que les nôtres, même si nous les combattons. »

- **Philippe Levillain** était l'invité du journal de 13 heures de France 24 pour analyser les perspectives, les risques et les succès éventuels du voyage du pape François au Caire les vendredi et samedi 28 et 29 avril 2017.

- **Jean-Claude Casanova** était avec Philippe Raynaud l'invité d'Alain Finkielkraut le 29 avril dans « Répliques » sur France Culture, à propos de « L'esprit de la V<sup>e</sup> République ». Il s'est inscrit en faux contre l'idée d'une « crise de régime », qui selon lui tient à ce qu'on a imaginé depuis 1958 que la V<sup>e</sup> République devait déboucher sur un bipartisme à la britannique, alors que son dispositif est beaucoup plus souple. Il ne pense pas, dans ce sens, que l'introduction d'une dose de proportionnelle mette en péril les institutions, car, observe-t-il, le principal problème est aujourd'hui celui de la faiblesse de l'exécutif. Une majorité de coalition, dans l'esprit de ce qu'on voit en Allemagne ou en Suisse, serait de nature, juge-t-il, à renforcer ce dernier, qui disposerait d'une assise plus large dans le pays.

- « Le populisme économique serait calamiteux pour la France » avertit **Jean Tirole** dans une tribune publiée le 2 mai dans *Le Point* : « Malgré son cadre de vie exceptionnel, malgré des talents reconnus dans le monde entier, la France a aujourd'hui beaucoup perdu de son lustre. Une France isolée, protectionniste, recroquevillée sur elle-même ferait encore moins rêver. » Jean Tirole se défend, dans cette intervention, de toute ingérence dans le domaine politique, mais explique qu'il remplit sa mission d'économiste, telle qu'il la définit par ailleurs dans un entretien à *La Croix* (6 mai) : « Les économistes ont une contribution à apporter au bien commun en posant les termes du débat [...] et en préconisant des solutions techniques, une fois que les choix politiques ont été opérés. »

### À lire

- **Jacques de Larosière** publie *Les lames de fond se rapprochent* chez Odile Jacob (180 p.). Il décrit ces « lames de fond » comme des « phénomènes structurels [...] qui avancent inexorablement », tels le vieillissement de la population, l'accroissement des inégalités du fait de la mondialisation, la financiarisation de l'économie ou le changement climatique, mais qui ne sont pas pris en compte par les politiques publiques. L'ouvrage a fait l'objet d'une présentation sur Canal Académie (<http://www.canalacademie.com/ida11479-Les-lames-de-fond-se-rapprochent-le-cri-d-alarme-de-Jacques-de-Larosiere.html>).

- La revue *Risques* a publié, dans son n° 109, un débat animé par Philippe Trainar sur le thème : « La place du risque dans le débat présidentiel », auquel a notamment pris part **Denis Kessler**. Interrogé entre autres sur l'incapacité des Français à ouvrir les yeux sur les risques qui les menacent, celui-ci a pointé un certain nombre de blocages institutionnels : « D'un côté la société civile en France est extrêmement mal structurée. [...] D'un autre côté, l'État n'a jamais été aussi affaibli dans notre pays. [...] Quant à nos institutions, je suis de moins en moins sûr qu'elles correspondent aux nécessités de l'époque. Notre démocratie ne fonctionne pas très bien... [...] L'Europe, qui est notre corde de rappel principale, le réassureur de la France en quelque sorte, est dans une situation de crise profonde, incapable de prendre les choses en main. »

### À savoir

- **Jean-Claude Trichet** a été nommé par le G20 membre du « Groupe des Sages sur la gouvernance financière mondiale » (*Eminent Persons Group on Global Financial Governance*). Il a par ailleurs été reconduit dans ses fonctions de président du conseil d'administration de l'Institut Bruegel (Bruxelles) pour un mandat de trois ans.

- **Jean Tirole** a donné le 5 mai une conférence au théâtre de l'Institut français de Madrid, à l'occasion de la parution en espagnol de son ouvrage *Économie du bien commun*.

- Le 18 mai de 13 h à 17 h ont lieu le Salon des entreprises et la remise des prix des « Challenges de Jeunesse et Entreprises », en partenariat avec la Banque de France (31, rue Croix des Petits Champs, 75001 Paris). **Yvon Gattaz** ouvrira et conclura l'après-midi.

- Du 18 au 20 mai se tient à Lille le colloque annuel de la Société française pour le droit international, sur le thème : « La souveraineté pénale de l'État au XXI<sup>e</sup> siècle ». **Mireille Delmas-Marty** et **Bruno Cotte** présideront chacun une demie-journée.